



R
RESEAU

N
NATIONAL

D
DE DEFENSE

D
DES DROITS

H
HUMAINS

Port-au-Prince, le 6 septembre 2016

Monsieur Jean Beauvois DORSONNE
Ministre de l'Education Nationale
Et de la Formation Professionnelle (MENFP)
En ses bureaux.-



Lettre ouverte

Monsieur le Ministre,

A l'occasion de la nouvelle année scolaire 2016-2017, le **Réseau National de Défense des Droits Humains** (RNDDH) estime opportun de vous adresser la présente correspondance, relative à un grand problème de moralité qui gangrène le système éducatif haïtien, et qui mérite votre intervention immédiate.

Monsieur le Ministre,

Il est un fait que la formation académique en Haïti est en net déclin. Le RNDDH ne saurait dédire ce que les chiffres avancent avec netteté. Il suffit de jeter un coup d'œil aux résultats des examens d'Etat pour comprendre cette triste réalité : les cours ne sont ni de qualité ni adaptés, les élèves qui ne s'intéressent plus aux études sont très nombreux, et l'environnement scolaire haïtien, scindé par une éducation à plusieurs niveaux, mérite de grands changements.

Cependant, le RNDDH tient à attirer votre attention sur le fait qu'autrefois, il était inculqué aux élèves le respect de l'uniforme qui constituait un vêtement de protection pour celui qui le portait. On leur apprenait aussi à bien se tenir et à ne pas s'adonner à des activités qui pouvaient embarrasser leur établissement scolaire, leurs parents, leurs camarades et professeurs.

Or, ce qui, jadis, n'était pas permis en dehors des établissements scolaires se passe, aujourd'hui, dans l'enceinte même des écoles ou pire, dans les salles de classe. En effet, depuis un certain temps, des vidéographies pornographiques circulent sur les réseaux sociaux. Elles montrent des élèves haïtiens en uniforme qui s'adonnent à des actes hétérosexuels et homosexuels, alors qu'ils sont entourés de leurs camarades de classe. Ils s'embrassent à pleines bouches, se touchent mutuellement ou se masturbent. Dans certains cas, ils sont même ovationnés par leurs camarades.

Pour vous prouver la gravité du dossier, le RNDDH vous achemine, sur support électronique, *deux* (2) vidéographies du genre susmentionné, dont l'une est homosexuelle.

Monsieur le Ministre,

Le RNDDH estime que ces actes ont pu être posés en raison du relâchement de la surveillance dans certains établissements scolaires dirigés par des personnes n'ayant ni compétence ni moralité pour former et éduquer des Jeunes.

Un seul des établissements scolaires concernés par ces vidéographies a pu être identifié par le RNDDH. Les responsables rencontrés dans le cadre du dossier ont déclaré que celle-ci datait d'une année et que des mesures avaient été prises pour renvoyer les élèves qui y étaient filmés. Car, affirmaient *ces éducateurs*, ces élèves, et particulièrement la jeune fille, avaient toujours manifesté une très grande appétence pour le sexe.

Point n'est besoin de vous dire, ***Monsieur le Ministre***, que le RNDDH a été ébahi d'entendre un discours aussi discriminatoire, de la bouche des responsables de la formation des Jeunes.

Monsieur le Ministre,

Ces *deux* (2) vidéographies ne représentent qu'une infime partie du problème. Des Jeunes des *deux* (2) sexes, portant des uniformes, s'adonnent, en pleine rue et dans les véhicules de transport en commun, à des activités sexuelles, à des blagues grivoises et en font des gorges chaudes. Ils sont également rencontrés dans les bars, dans les clubs où l'on passe des musiques aux paroles suggestives.

Il faut quand même noter qu'avec la mise sur pied du corps EDUPOL, on les retrouve moins sur les places publiques mais, cela ne signifie pas qu'ils ont cessé avec les opérations buissonnières. Nombreux d'entre eux affichent une attitude de provocation notamment envers les grandes personnes qu'ils croisent en rue et qui les réprimandent en raison de leur comportement inacceptable.

Monsieur le Ministre,

Le RNDDH profite de la présente communication pour attirer votre attention sur le fait qu'aucun contrôle n'est effectué sur les émissions qui passent à la télévision en Haïti. Celles-ci comportent soit des scènes érotiques, soit des scènes violentes. Et, les jeunes enfants trop tôt exposés, se laissent facilement influencer et perdent leur repère dans cette société où les parents souvent absents, n'ont pas toujours les moyens de filtrer ce que regardent leurs enfants à la télévision.

Monsieur le Ministre,

Le RNDDH est conscient que le pays est aujourd'hui dirigé par un gouvernement de transition et aussi, que les problèmes du système éducatif haïtien sont très nombreux. Cependant, l'organisme de droits humains, interpellé par les droits de l'Enfant et par la citoyenneté engagée, croit que votre ministère a pour devoir d'intervenir avec célérité en

vue de porter les responsables à exercer un contrôle stricte sur les comportements des élèves tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements scolaires.

Le RNDDH vous invite aussi à mettre sur pied une cellule d'intervention interministérielle dans le but de contrôler les émissions qui sont diffusées, car aujourd'hui, la télévision constitue un outil très influent dans l'éducation et la formation des enfants.

Enfin, le RNDDH vous recommande vivement d'impliquer les institutions policières et judiciaires dans le contrôle des bars et clubs qui acceptent des enfants en uniforme, aux heures ou après les heures de l'école.

Espérant que la présente communication retiendra votre plus haute attention, le RNDDH vous prie d'agréer, **Monsieur le Ministre**, l'expression de sa considération distinguée.

